



## Concours du Nouveau Talent Régional Règlement

Le concours du nouveau talent régional a lieu lors des manifestations régionales organisées dans chaque région une fois par an.

Le candidat à ce concours s'engage à venir représenter sa région lors du concours du nouveau talent national, concours qui a lieu pendant le congrès national.

Ce concours est ouvert à tout adhérent de la Fédération Française de Bonsaï de la région concernée à jour de cotisation au moment de l'inscription. L'inscription est gratuite.

### **But de l'épreuve :**

Travailler dans un temps donné un plant en pot pour le transformer en pré-bonsaï.

Le candidat devra faire ressortir toutes ses connaissances, sa technicité et son sens artistique.

Il s'agit, au travers du travail réalisé, de juger les compétences du candidat et non l'aspect final de l'arbre.

### **Inscriptions :**

Elles se feront par le biais de la fiche d'inscription ci-dessous et devront parvenir au plus tard un mois avant la date du concours au délégué régional (pour transmission au club organisateur).

### **Fourniture des arbres :**

Les arbres fournis seront de même âge, même provenance et si possible identiques.

Ils seront attribués aux candidats par tirage au sort.

### **Outils et matériel :**

Chaque candidat doit apporter les outils et le matériel nécessaires au travail de l'arbre.

Pas de matériel électrique, pas de chalumeau.

### **Déroulement de l'épreuve :**

Le concours se déroule en public, (public maintenu à distance des candidats).

### **Surveillance des épreuves :**

L'épreuve est surveillée par les N2 et N3 présents.

Les candidats ne doivent pas recevoir d'aide ou de conseils de quiconque, sous peine d'élimination.

### **Durée de l'épreuve :**

3 heures, allongée exceptionnellement d'une demi-heure suivant les difficultés présentes sur les arbres proposés.

### **Jugement :**

Les arbres seront numérotés et les membres du jury les examineront, avant le début de l'épreuve.

Des informations sur la façon de juger et des règles élémentaires à respecter seront données aux candidats au début de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, le jugement se fait à huis clos, sans les candidats, par un jury composé de N2/ N3.

A l'issue des délibérations et du vote final, le candidat ayant obtenu le plus de voix est déclaré vainqueur. En cas d'égalité, la voix du président du jury compte double.

Un autre candidat est déclaré « deuxième » par le jury au cas où le vainqueur ne serait pas en mesure de venir participer au concours national.

Les résultats du jury sont sans appel et aucune contestation n'est admise.

Les candidats acceptent la décision des juges et s'engagent à rester courtois envers les juges ou les autres candidats.

Tout manque de correction pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de la FFB.

### **Annnonce des résultats :**

L'annonce des résultats se fera en fin de journée par le président du jury.

Tout candidat qui en fera la demande pourra obtenir des informations sur le jugement de son travail.

Aucun commentaire ne sera fourni au public par les juges sur les arbres travaillés.



## Inscription au concours du nouveau talent régional

Nom : .....Prénom:.....

Adresse : .....

Adresse mail : .....

Téléphone : .....

N° d'adhérent FFB : .....

Club:.....

Je souhaite m'inscrire au concours du nouveau talent de la région : .....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Fait à : .....

Le : .....

Signature (*précédée de la mention « règlement lu et approuvé »*):

*Document à envoyer au Délégué Régional.*